

## Dates à retenir

### Agenda des événements jusqu'à la fin de l'année :

**Dimanche 20 octobre :**  
repas des Anciens

**Vendredi 25 octobre :**  
Assemblée générale du club de randonnée

**Samedi 9 novembre :**  
soirée dansante du club de danse de salon

**Lundi 11 novembre :**  
cérémonie et vin d'honneur

**16 et 17 novembre :**  
exposition artistique

**Samedi 23 novembre :**  
« lecture à voix haute »

**Samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre :**  
Marché de Noël

**Jeudi 12 décembre :**  
spectacle école maternelle

### Début 2014 :

**Jeudi 16 janvier : vœux de la municipalité**  
**Samedi 25 janvier : goûter des Anciens.**

## Ramassage des ordures ménagères

### MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE

Novembre : Ramassage des déchets du vendredi 1er novembre reporté au samedi 2 novembre  
Ramassage des recyclables du lundi 11 novembre reporté au mardi 12 novembre  
Ramassage des déchets du vendredi 15 novembre reporté au samedi 16 novembre

**Vous êtes priés de bien vouloir sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte et de les rentrer au maximum le soir du jour de collecte.**



MAIRIE D 'HENOUVILLE

194, route de la mairie—76840 HENOUVILLE

Tél: 02.35.32.02.07 - Fax : 02.35.34.46.92

Courriel : [mairie.henouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henouville@wanadoo.fr)

Site internet : [www.henouville.net](http://www.henouville.net)

IMPRESSION : 550 exemplaires

Rédaction et direction de publication : M. HURÉ

Crédits photos : Mairie

IPNS

# Téléthon

## Le 6 et 7 décembre 2013

La Municipalité et les Associations Locales organiseront le Téléthon 2013 à la Salle Polyvalente les vendredi 6 et samedi 7 décembre 2013.

Programme à définir.



### Prochaine réunion :

**Mardi 5 Novembre 2013,**  
**à 20h, en mairie**

# Hénouville Infos

## HENOUVILLE

### EXPOSITION PEINTURE SCULPTURE

## 16 et 17 Novembre 2013



L'exposition artistique qui réunira le week-end du 16 et 17 novembre de nombreux peintres et sculpteurs de notre région, et qui sera la première grande manifestation dans la salle polyvalente restaurée.



## SALLE POLYVALENTE

**SAMEDI à partir de 14h**  
**DIMANCHE de 10h à 12h et de 14h à 18h**

**ENTREE LIBRE**

La Municipalité



## Travaux de voirie

**Route de Saint martin (RD 67) :** l'enfouissement des réseaux (EDF, téléphone, éclairage public) se poursuit entre le carrefour de la rue de Bethleem et le rond-point avec la route de Montigny. Ainsi la route de Saint Martin sera bientôt terminée concernant ces travaux. Le changement des mâts des éclairages publics sera effectué en même temps. Une étude est en cours concernant la réalisation de trottoirs, à l'image de ce qui a déjà été réalisé dans la commune, mais ces travaux ne devraient commencer qu'en 2014 au plus tôt.



La descente vers Saint Martin de Boscherville a été interdite suite aux dégâts des dernières grosses intempéries. Une expertise a été réalisée et l'on devrait pouvoir re-circuler sur une seule voie, en alternance, en attendant les travaux de restauration ou de consolidation du soubassement. Les travaux seront à la charge du Département.

**Route de Duclair (RD 982) :** un nouveau radar est installé pour limiter la vitesse sur cette voie, sur le tronçon situé entre la Cabotterie et l'entrée de Saint Martin de Boscherville.

### Les nouveaux lotissements :

Trois zones font actuellement l'objet de ventes de parcelles viabilisées :

- L'Ouraille : 7 parcelles, toutes vendues.
- L'Ouraille : 4 parcelles en cours de vente
- L'orée de la Forêt : 5 parcelles en cours de vente.
- La rue de Bethleem : un lotissement de 13 parcelles libres de constructeur, de superficies allant de 450 à 700 mètres carrés, 8 logements en location à loyers modérés pour permettre à des jeunes une première installation sur notre territoire, et une parcelle réservée par la commune pour un futur projet de commerce.



## Recensement militaire - Inscriptions sur les listes électorales

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS**  
Mairie d'Hérouville : 02.35.32.02.07  
Courriel : [mairie.henouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henouville@wanadoo.fr)

Avant le 31 décembre, inscrivez-vous sur les listes électorales !

**Elections municipales dimanches 23 et 30 mars 2014**  
**Elections européennes dimanche 25 mai 2014**

**Permanence exceptionnelle pour les dernières inscriptions sur la liste électorale en mairie le mardi 31 décembre 2013 entre 9h et 11h00**

**Munissez vous d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et d'une pièce d'identité.**

## Vie scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions : l'école maternelle totalise 52 enfants, pour 60 du côté école élémentaire.

**Plan Particulier de Mise en Sécurité :** 10 octobre 2013

### Exercice évacuation car scolaire :

Le vendredi 20 septembre dernier, à 8h30, une simulation de panne du car scolaire, sur le parking de la mairie, a été mise en place afin de permettre aux enfants une mise en situation d'évacuation du car scolaire.

L'exercice s'est déroulé sans encombre et dans le plus grand calme.



## Rythmes scolaires

La généralisation de la réforme des rythmes scolaires devra être effective dans toutes les communes ayant au moins une école à la rentrée 2014 conformément aux dispositions du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires implique que la concertation locale, avec tous les acteurs concernés, puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possibles en offrant la plus grande souplesse notamment en ce qui concerne les intervenants pendant le temps périscolaire qu'ils soient professionnels ou bénévoles. L'activité périscolaire se fera pendant une heure, trois fois par semaine, après la classe et ne sera pas obligatoire. Compte tenu du nombre de familles susceptibles d'être intéressées par l'activité il est possible que la création de 7 groupes (soit 7 intervenants d'encadrement) par jour soit nécessaire. Pour une semaine il y aurait ainsi 21 interventions. Un emploi du temps sur 6 semaines sera mis en place, donc une programmation sur 126 heures. Nous travaillons actuellement sur le chiffrage et la disponibilité de professionnels mais compte tenu du nombre d'heures très important nous comptons beaucoup sur le bénévolat pendant ce temps périscolaire. Les interventions de bénévoles pourront être ponctuelles (par exemple seulement 2 ou 3 heures pendant la période de 6 semaines) sur des sujets les plus variés selon la sensibilité de chacun. Vous pouvez, dès maintenant, vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressé par une intervention de votre part, en précisant vos disponibilités et les sujets que vous seriez capable de traiter. Une réunion sera programmée dans la première quinzaine de novembre avec les parents d'élèves et tous les acteurs concernés pour présenter le projet dans son ensemble et le finaliser afin de mettre au point le calendrier d'interventions pour 6 semaines.

Nous pouvons déjà vous informer que nous envisageons les grands thèmes suivants, mais ce n'est pas exhaustif :

- 1- Mon corps (sport, danse etc...)
- 2- Je suis un artiste (musique, arts plastiques, chant etc...)
- 3- La détente (Bibliothèque, Lecture, écoute de la musique, jeux)
- 4- Activités culturelles, scientifiques ou technologiques
- 5- Vie collective et éducation citoyenne
- 6- Mon environnement et le développement durable
- 7- Prévention (Sécurité routière, sécurité domestique, hygiène)

Les suggestions de votre part seront les bienvenues.

